

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 14 novembre 2006 à 19 h à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer, toutes commissaires formant quorum, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis-Claude Blais, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj. et Mme Nathalie Martel, dir. serv. ress. hum.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-061114-1443

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2006.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CE-061114-1444

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Nomination de gestionnaire : recommandation du comité de sélection; (huis clos)
5. Probation de gestionnaire;
6. Nomination des professionnels en architecture et en ingénierie : école des Perséides;
7. Protocole d'entente avec la Ville de Deux-Montagnes : école Sauvé;
- 9.1 Remerciements;

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n^o CE-061114-1445

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 5.

Mme Johanne Beaulieu occupe son siège à 19 h 5.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n^o CE-061114-1446

Il est proposé par Mme Sandra East

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 10.

NOMINATION DE GESTIONNAIRE

Résolution n^o CE-061114-1447

ATTENDU l'avis du concours ayant trait au poste de coordonnatrice ou coordonnateur des communications à la Direction du service des affaires corporatives et des communications;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE NOMMER Mme Anik Gagnon au poste de coordonnatrice des communications à la Direction du service des affaires corporatives et des communications.

Tel que précisé dans la politique de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Mme Anik Gagnon sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRE

La direction générale dépose son rapport sur la probation d'une gestionnaire. Elle indique que Mme Sophie Lessard, directrice adjointe à l'école de Fontainebleau, a accompli cette étape avec succès.

NOMINATION DES PROFESSIONNELS – ÉCOLE DES PERSÉIDES

Résolution n° CE-061114-1448

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'installation de pieux dans le secteur du gymnase et de consolidation des murs de blocs de béton à l'école des Perséides;

ATTENDU l'article 14 de l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

ATTENDU le guide d'application de l'instruction du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires, adopté par le conseil des commissaires et, plus spécifiquement, la grille d'évaluation;

ATTENDU que la Commission scolaire a invité certaines firmes professionnelles à déposer leur offre de services professionnels pour des travaux d'installation de pieux dans le secteur du gymnase et de consolidation des murs de blocs de béton à l'école des Perséides;

ATTENDU le comité de sélection mis sur pied par la Commission scolaire (rés. n° CC-060124-2359);

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation (rés. n° CE-061010-1432);

ATTENDU les propositions reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'installation de pieux dans le secteur du gymnase et de consolidation des murs de blocs de béton à l'école des Perséides :

En architecture

Viau, Bergeron, Architectes

En ingénierie

SNC-Lavalin

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet;

DE VERSER au répertoire des présentes, sous la cote 151, le rapport du comité de sélection.

Adopté

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE DEUX-MONTAGNES – ÉCOLE SAUVÉ

Résolution n° CE-061114-1449

ATTENDU le protocole d'entente relatif à l'utilisation des locaux et aménagements sportifs et récréatifs des deux organismes, ainsi qu'à l'échange de services intervenu en juin 1995 entre la Ville de Deux-

Montagnes et la Commission scolaire des Patriotes;

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a succédé à la Commission scolaire des Patriotes le 1^{er} juillet 1998;

ATTENDU que ce protocole ne contient aucune disposition régissant l'installation d'équipements par la Ville dans les parcs-écoles;

ATTENDU la demande de l'école Sauvé à la Ville de Deux-Montagnes de contribuer financièrement à l'agrandissement de son parc-école;

ATTENDU que l'école Sauvé a entrepris des travaux d'aménagement de 18 000 \$ dans son parc-école;

ATTENDU la volonté de la Ville de Deux-Montagnes de contribuer à l'agrandissement du parc-école de l'école Sauvé pour un montant de 28 000\$;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'APPROUVER le protocole d'entente relatif au parc-école de l'école Sauvé, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 152;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pour donner effet aux présentes.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n^o CE-061114-1450

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 35.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n^o CE-061114-1451

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 40.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Résolution no CE-061114-1452

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AJOURNER la séance au mardi 21 novembre 2006 à 19 h à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse.

Adopté

Il est 19 h 45.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Michel Gratton, secrétaire général